



## HEBERGEMENT CHEZ L'HABITANT 2019



L'hébergement chez l'habitant favorise l'immersion linguistique et culturelle. Dans ce but nous évitons, si possible, de placer ensemble des stagiaires parlant la même langue.

Vous avez le choix entre 3 formules :

- Chambre individuelle ou double en **demi-pension** avec petit déjeuner et repas du soir en famille. Le déjeuner est pris à l'extérieur. Ce type d'hébergement est recommandé et favorise une immersion maximum.
- Chambre individuelle ou double avec **petit déjeuner** seulement. Les autres repas sont pris à l'extérieur. Formule convenant à des personnes très indépendantes. La cuisine de la famille ne peut pas être utilisée. Cette formule n'est recommandée que lors de courts séjours ou pour une personne inscrite au programme « Découverte de la cuisine provençale ».
- Chambre individuelle seulement avec **accès cuisine**. Vous pouvez utiliser la cuisine pour préparer vos repas selon des horaires convenus avec votre hôtesse. Recommandé aux personnes indépendantes ou qui doivent observer un régime alimentaire restrictif qu'on ne peut imposer à une hôtesse. Les contacts avec la famille d'accueil sont moins nombreux qu'en formule demi-pension.

### SITUATION

Les adresses sont rigoureusement sélectionnées dans un rayon proche à pied ou en bus (30 minutes maximum) de l'Institut.

### DESCRIPTIF

Quelques familles offrent une salle d'eau privative ou à partager avec un autre stagiaire. Le linge de toilette est toujours fourni. Votre hôtesse fera une lessive une fois par semaine. Le ménage sera également fait une fois par semaine.

### ARRIVÉE ET DÉPART

La famille vous attend le dimanche soir à partir de 18h et vous la quittez le samedi avant midi. Nous pouvons, à votre demande, réserver un taxi pour vos transferts.

Vous devez impérativement prévenir la famille de votre heure d'arrivée, surtout en cas d'horaire très différent.

### ASSURANCE

Vous devez avoir souscrit une assurance responsabilité civile couvrant les dommages aux tiers.

Par exemple : Le remplacement d'un trousseau de clefs haute sécurité perdu peut être très coûteux.

### MODALITÉS

L'hébergement vous est facturé par IS.

Dans le cas où vous demandez de partager votre chambre (conjoint ou ami(e)), le tarif par personne reste le même. Ce n'est possible qu'en demi-pension.



## **LOGGER CHEZ L'HABITANT**

### **POURQUOI CE CHOIX ?**

L'hébergement chez l'habitant est vivement recommandé car il offre la possibilité de mettre en pratique les connaissances acquises pendant les cours et de nouer des contacts avec des français, ce qui vous permettra de découvrir la culture et certaines habitudes françaises et provençales. Les familles sélectionnées ont toutes le désir de bien vous accueillir et de rendre votre séjour agréable. Elles sont prêtes à vous consacrer du temps et vous partagerez leur quotidien. Mais elles s'attendent en retour à ce que vous manifestiez de l'intérêt pour elles et que vous sachiez offrir votre aide. Une bonne communication dès le début permettra à chacun de s'intégrer harmonieusement dans une famille, dont il faut cependant respecter l'intimité. C'est un lieu d'échange et d'adaptation mutuelle. Il ne faut pas oublier qu'habiter en famille, ce n'est pas vivre à l'hôtel. C'est un hébergement économique et vous ne pouvez pas vous attendre à des services et des prestations de type hôtelier.

### **ENTRETIEN DES CHAMBRES**

Les serviettes de toilette sont changées chaque semaine et les draps tous les quinze jours. Les serviettes doivent être utilisées uniquement pour la toilette et ne doivent pas sortir de la maison (par exemple pour la plage ou pour la piscine). Le ménage est fait une fois par semaine par vos hôtes. Merci de faire votre lit et de ranger votre chambre afin de faciliter le ménage.

### **LA SALLE DE BAIN**

Parlez avec vos hôtes pour savoir à quel moment vous pouvez utiliser la salle de bain, afin de ne pas les gêner. Vous devez pouvoir prendre une douche par jour, mais pas après 22h pour préserver la tranquillité de vos hôtes et des voisins.

### **REPAS**

La **demi-pension** comprend le petit-déjeuner et le dîner 7 jours sur 7 (ou du dimanche au jeudi pour les cours FH). Le **petit-déjeuner** sera pris à l'heure convenue avec vos hôtes. Il comprend normalement une boisson chaude, du pain, du beurre, de la confiture ou des céréales. Les français n'ont pas l'habitude de prendre un petit-déjeuner très copieux : ils consomment en général les fruits, les yaourts, le fromage et le jambon aux repas de midi ou du soir. Le dîner doit être pris à table avec vos hôtes (sauf si vous avez d'autres engagements). Il doit être équilibré : viande ou poisson ou œufs, légumes, fromage ou yaourts et fruits. Si vous devez sortir, merci d'en informer vos hôtes au minimum la veille. En **accès cuisine**, vous préparez vos repas lors d'horaires convenus avec votre hôtesse. Les contacts avec la famille sont donc plus restreints qu'en demi-pension.

### **LESSIVE**

Vos hôtes assurent en moyenne une machine à laver par semaine. Si vous avez besoin de machines supplémentaires, un petit dédommagement pourra vous être demandé. Les vêtements nécessitant un nettoyage spécial devront être apportés au pressing par le stagiaire. Un fer à repasser peut être mis à votre disposition.

### **TELEPHONE**

On vous demande de ne pas utiliser le téléphone de vos hôtes sans autorisation. S'ils vous autorisent à l'utiliser, vous devrez payer les communications. Vous pouvez recevoir des appels mais sans perturber l'utilisation personnelle de la famille. Merci de convenir des heures les plus pratiques et pensez au décalage horaire.

### **CLES**

Vous recevrez un double des clés de la maison. En cas de perte, vous devrez rembourser les frais occasionnés.

### **MALADIE**

Si vous êtes malade, n'oubliez pas de prévenir l'Institut.

### **ASSURANCE**

En cas de dommages matériels dont vous seriez responsable, votre assurance devra prendre en charge les dépenses. L'Institut se dégage de toute responsabilité.

### **CONSIGNES ET CONSEILS** Merci :

- d'éviter les gaspillages d'eau et d'énergie et en particulier de ne pas oublier d'éteindre la lumière avant de quitter votre chambre,
- de laisser la salle de bains propre,
- de ne rien jeter d'autre que du papier toilette dans les W.C,
- de ne pas réveiller vos hôtes quand vous rentrez tard le soir,
- de n'inviter personne sans l'accord de vos hôtes,
- de ne pas donner le numéro de téléphone de vos hôtes sans leur accord.

**L'équipe d'IS Aix-en-Provence  
vous souhaite une expérience positive et fructueuse dans votre famille d'accueil !**